ASSAS **2012-2013**

CONVENTION DE VANCOUVER:

REFERENCES
FIGURES ET TABLEAUX

F. CAZENAVE

SOMMAIRE

1

1. LA CONVENTION DE VANCOUVER

2. PRESENTATION DES REFERENCES 2

2.1 Règles générales de présentation 2

2.1.1 Dans le corps du texte 2

2.1.2 Dans la liste des références 3

⇨Auteurs 3

2.2 Référencer un article de périodique 4

⇨Comment indiquer le nom d'une revue ? 4

⇨Comment indiquer les pages d'un article? 4

2.2.1 Format standard 5

2.2.2 Volume avec supplément 5

2.2.3 Numéro sans volume 5

2.3 Référencer un livre 5

2.4 Référencer un chapitre issu d'un ouvrage collectif 5

2.5 Référencer une conférence de consensus ou une recommandation 6

2.6 Référencer un congrès 6

2.7 Référencer une communication à un congrès 6

2.8 Référencer une thèse 6

2.9 Référencer un dictionnaire et ouvrage de référence analogue 7

2.10 Référencer un texte paru au Journal Officiel 7

2.11 Référencer un article de journal au format électronique 7

2.12 Référencer une page web 7

2.13 Référencer une revue systématique de la Collaboration Cochrane 8

2.14 Référencer un fascicule des EMC 8

3. PRESENTATION DES FIGURES ET TABLEAUX 9

3.1 Figures 9

3.2 Tableaux 9

4- QUELQUES ABREVIATIONS DES MOTS LES PLUS SOUVENT UTILISES DANS LES TITRES DE PERIODIQUES 11

1. LA CONVENTION DE VANCOUVER

Cette convention est le résultat du travail d'un groupe de rédacteurs de revues médicales. Dès 1978, ce comité a élaboré des recommandations destinées aux auteurs souhaitant proposer des manuscrits aux journaux biomédicaux. Ces instructions définissent la préparation du manuscrit ainsi que les règles de présentation auxquelles ce dernier est soumis, notamment à propos des **références, tableaux et figures**.

Le texte original de cette convention, régulièrement mise à jour, peut être consulté sur le site du groupe de Vancouver www.icmje.org

Une traduction française de la convention est disponible à l'adresse suivante :
www.icmje.org/french.pdf

Nous vous proposons ici une synthèse actualisée des instructions concernant les références, figures et tableaux.

Afin d'obtenir de plus amples renseignements sur le format d'écriture des références, il est recommandé de consulter le guide « **Citing Medicine** » proposé par la National Library of Medicine :
www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK7256

2. PRESENTATION DES REFERENCES

Il convient de référencer correctement les documents utilisés pour la rédaction d'un écrit scientifique dans une partie intitulée **«Références», placée à la fin du travail.**

2.1 Règles générales de présentation

Les références doivent permettre, sans aucune ambiguïté, l'identification et la localisation des documents.

Les références doivent être accessibles au lecteur : ainsi, les références à des thèses, résumés de congrès, lettres, communications orales sont à éviter car d'un accès difficile.

2.1.1 Dans le corps du texte

Toutes les affirmations, tous les rappels d'information, tous les faits énoncés doivent être référencés. La référence peut être placée au milieu d'une phrase, et non pas obligatoirement en fin de phrase. Il est déconseillé de placer une référence dans un titre de chapitre ou de sous-chapitre.
Une même référence peut être citée plusieurs fois.

Les références citées sont numérotées (à l'aide d'un **chiffre arabe**) **par ordre d'apparition dans le texte. Elles sont appelées dans le corps du texte par le chiffre correspondant placé entre crochets**.

• Les crochets sont toujours placés avant le signe de ponctuation.

Exemple : L'importance de l'atteinte sensorielle ne peut être expliquée par la gravité de la scoliose [37].
et non : L'importance de l'atteinte sensorielle ne peut être expliquée par la gravité de la scoliose.[37]

• Si une référence est citée plusieurs fois, elle conserve le numéro qui lui a été attribué lors du premier appel.

• Si plusieurs références sont citées en même temps, leurs numéros sont classés par ordre croissant et séparés par des virgules.

Exemple : **[3,5,7]** = les références 3, 5 et 7 sont citées.

• Si plusieurs références successives sont citées, seules la première et la dernière sont notées, leurs numéros sont alors séparés par un trait d'union.

Exemple : **[3-7]** = les références 3, 4, 5, 6, 7 sont citées.

2.1.2 Dans la liste des références

Les références données **à la fin du travail** contiennent la liste des documents qui ont été sélectionnés, appelés dans le texte, et auxquels le lecteur peut se référer.
Ces références sont à distinguer de la bibliographie, cette dernière concernant l'ensemble des articles et livres écrits sur un sujet précis ou un auteur.

A la fin du travail, les références sont présentées dans l'ordre de leur numéro d'appel dans le texte, et non pas dans l'ordre alphabétique des auteurs.

⇨ Auteurs

La première lettre du **nom** de l'auteur est en majuscule, les autres en minuscules. L'initiale du **prénom** est écrite en majuscule et n'est pas suivie d'un point.

• Si le prénom est composé, on indique les initiales du prénom sans point ni tiret.

Exemple : Jean-Pierre devient **JP**

• S'il y a de un à six auteurs, ils sont tous cités et séparés par une virgule, le dernier étant suivi d'un point.

Exemple : Durand A, Durant T, Dupont JP.

• Au-delà de six auteurs, seuls les six premiers sont cités et suivis de « et al. » *(pour « et alii », qui signifie « les autres » en latin).*

Exemple : Durand A, Durant T, Dupont JP, Dupond E, Dufour M, Dufond PE, et al.

💣 **Tous les éléments** permettant d'identifier une référence doivent être cités **selon l'ordre indiqué** ci-après, en **respectant la ponctuation et les espaces.** (**_** = **un espace**)

2.2 Référencer un article de périodique

⇨ Comment indiquer le nom d'une revue ?

Le nom de la revue est indiqué **en abrégé selon le style utilisé par le National Library of Medicine**, et est suivi d'un point. Chaque élément du titre abrégé commence par une majuscule.

Exemple : l'abréviation pour la revue « Kinésithérapie scientifique » est « **Kinesither Sci.** »

Pour la liste des abréviations les plus courantes, consulter le site web suivant : http://www.nlm.nih.gov/tsd/serials/lji.html
Ou l'appendix A du livre « Citing Medicine » :
http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK7251

⇨ Comment indiquer les pages d'un article ?

La première page de l'article est séparée par un tiret de la dernière page.

Exemple : **36-42** = pages 36 à 42

• Si les chiffres des dizaines sont identiques, on ne mentionne que la dernière page.

Exemple : **41-8** = pages 41 à 48

• Si les chiffres des centaines et/ou des dizaines sont identiques, on ne mentionne que la dernière page.

Exemples : **145-51** = pages 145 à 151
163-9 = pages 163 à 169

2.2.1 Format standard

Auteur(s)._Titre de l'article._Nom de la revue en abrégé._Année de parution; volume (numéro):page début-page fin.

Exemple : Boyas S, Guével A. La fatigue neuro-musculaire du muscle sain, facteurs d'origine et mécanismes d'adaptation. Ann Phys Rehabil Med. 2011 ;54(2) :88-108.

2.2.2 Volume avec supplément

Auteur(s)._Titre de l'article._Nom de la revue en abrégé._Année de parution; volume _ supplément :page début-page fin.

Exemple : Isambert JL, Injeyan S, Loisel W, Bindel P, Bébin Y, Le Doze S et al. Rééducation robotisée (Lokomat) dans les lésions médullaires incomplètes. Rev Chir Orthop Traumatol. 2010 ;96 Suppl 4 :S21-S30.

2.2.3 Numéro sans volume

Auteur(s)._Titre de l'article._Nom de la revue en abrégé._Année de parution; (numéro) :page début-page fin.

Exemple : Choplin A, Nenert P, d'Andréa I. Précisions sur le recurvatum de l'hémiplégique. Kinesither Rev. 2011 ;(112) :19-21.

2.3 Référencer un livre

Auteur(s)._Titre du livre._Numéro de l'édition (à partir de la 2nde)._ Ville:_Maison d'édition;_Année de publication.

Exemple : Lacote M, Chevalier AM, Miranda A, Bleton JP. Evaluation clinique de la fonction musculaire. 6ème édition. Paris : Maloine ; 2008.

2.4 Référencer un chapitre issu d'un ouvrage collectif

Auteur(s) du chapitre._Titre du chapitre._In:_Directeur(s) de la publication, _dir._Titre de l'ouvrage._Ville:_Maison d'édition;_Année de publication._ p._page début-page fin du chapitre.

Exemple : Darlot C. La modélisation de la fonction motrice. In : Didier JP, dir. La plasticité de la fonction motrice. Paris : Springer-Verlag ; 2009. p. 141-81.

2.5 Référencer une conférence de consensus ou une recommandation

Organisme auteur/éditeur._Titre de la conférence de consensus ou de la recommandation._Ville :_Organisme auteur/éditeur;_Année de publication.

Exemple : Haute Autorité de Santé. Prise en charge de l'ulcère de jambe à prédominance veineuse hors pansement. Recommandations pour la pratique clinique. Paris : HAS ; 2006.

2.6 Référencer un congrès

Directeur(s)._Titre du congrès;_date;_ville._Ville d'édition :_Maison d'édition; _Année de publication.

Exemple : De Sèze S, Debeyre J, Held JP, Revel M. Rééducation 1996 : journées de médecine physique et de rééducation; 27-28 septembre 1996; Paris. Paris: Expansion Scientifique Française; 1996.

2.7 Référencer une communication à un congrès

Auteur(s)._Titre de la communication._In:_Directeur(s) de la publication,_ dir._Titre de la conférence;_date;_ville._Ville d'édition:_Maison d'édition;_Année de publication._ p._page début-page fin de la communication.

Exemple : Samuel J. Anatomie et biomécanique de la colonne cervicale. In: De Sèze S, Debeyre J, Held JP, Revel M, dir. Rééducation 1996: journées de médecine physique et de rééducation; 27-28 septembre 1996; Paris. Paris: Expansion Scientifique Française; 1996. p. 7-19.

2.8 Référencer une thèse

Auteur._Titre de la thèse [Thèse]._ Domaine:_Ville;_Année._ Nombre de pages.

Exemple : Desailly E. Analyse biomécanique 3D de la marche de l'enfant déficient moteur : modélisation segmentaire et modélisation musculo-squelettique [Thèse]. Biomécanique et bio-ingénierie : Poitiers ; 2008. 194 p.

2.9 Référencer un dictionnaire et ouvrage de référence analogue

Titre du dictionnaire._ Edition._ Ville d'édition :_ Maison d'édition ;_ Année de publication._ Terme recherché ;_ page(s).

Exemple : Dictionnaire illustré des termes de médecine Garnier-Delamare. 30ème édition. Paris : Maloine ; 2009. Asphyxie ; p. 78-9.

2.10 Référencer un texte paru au Journal Officiel

République française._ Intitulé du texte._ Journal officiel du _ date.

Exemple : République française. Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute. Journal Officiel du 8 juillet 2010.

2.11 Référencer un article de journal au format électronique

Auteur(s)._Titre de l'article._Nom de la revue en abrégé_[En ligne]._ Année_Mois_[Date de citation] ;volume (numéro) : [Nombre de pages]._ Disponible à l'URL :_http://

Exemple : Morse S. Factors in the emergence of infectious diseases. Emerge Infect Dis [En ligne]. 1995 Juillet [18/07/2010];1(1): [24 pages]. Disponible à l'URL: http://www.cdc.gov/ncidod/EID/eid.htm

2.12 Référencer une page web

Auteur(s)._Titre de la page [En ligne]._Organisme responsable du site,_date de publication[1]_[date de mise à jour[2] ; date de citation[3]] ; [environ X écrans]. _Disponible à l'URL : http://

Exemple : Désert JF. Les lésions médullaires traumatiques et médicales [En ligne]. Université de Médecine de Rennes1 [cité le 30/03/2012] ; [environ 9 écrans]. Disponible à l'URL : http://www.med.univ_rennes1.fr/sisrai/art/lesions_medullaires_traumatiques_et_méducales_p.2015-225.html

[1] *Date de publication = date de création de la page*
[2] *Date de mise à jour= date de dernière mise à jour de la page*
[3] *Date de citation = date à laquelle vous avez consulté la page*

2.13 Référencer une revue systématique de la Collaboration Cochrane

Auteur(s)._Titre de la revue systématique._Cochrane Database Syst Rev._Année_Mois_Jour ;n° :identifiant de la revue systématique

Exemple : Walshe M, Smith M, Pennington L. Interventions for drooling in children with cerebral palsy. Cochrane Database Syst Rev. 2012 Feb 15;2:CD008624

2.14 Référencer un fascicule des EMC

Le référencement des fascicules issus des EMC est propre à l'éditeur Elsevier-Masson. Il se fait en fonction des recommandations que l'on trouve en bas de la première page ou de la dernière page de chaque fascicule.
Auteur(s)._Titre du fascicule._Encycl Med Chir. (Elsevier Masson,_Paris),_Nom du traité,_ N° du fascicule,_année,_nombre de pages.

Exemple : Delprat J, Ehrler S, Romain M, Xenard J. Bilan de la préhension. Encycl Med Chir. (Elsevier Masson, Paris), Kinésithérapie-Médecine Physique-Réadaptation, 26008-D-20, 2002, 16p.

3. PRESENTATION DES FIGURES ET TABLEAUX

Les figures (photos, schémas, graphiques) et tableaux permettent d'exprimer clairement ce qui serait difficile à rédiger. Ils n'ont d'intérêt que s'ils apportent un gain dans la qualité de l'information. **Ils doivent être compréhensibles indépendamment du texte : les figures sont accompagnées de légendes et les tableaux ont un titre**.

Figures et tableaux doivent être appelés entre parenthèses dans le texte et numérotés dans l'ordre de leur apparition.

• Tout signe de ponctuation est placé après les parenthèses.

Exemples :
- On note que l'inclinaison droite et la rotation gauche sont plus importantes (Tableau II).
- Debout, de profil, la patiente présente une cyphose globale du rachis thoraco-lombaire (Figure 7), mais réductible partiellement en position couchée (Figure 8).

• En cas d'utilisation de figures ou tableaux déjà publiés, il est indispensable de citer la source utilisée.

3.1 Figures

Il faut **numéroter** les figures en **chiffres arabes**, dans l'ordre de leur première citation dans le texte et donner une légende à chacune.
La **légende** doit être placée **en-dessous de la figure** et doit contenir tous les éléments nécessaires à la compréhension de cette dernière : explication des symboles, abréviations, échelles.
En cas d'utilisation de photos de personnes, les sujets ne doivent pas être identifiables.

3.2 Tableaux

Il faut **numéroter** les tableaux en **chiffres romains**, dans l'ordre de leur première citation dans le texte et donner un **titre** à chacun (le titre sera placé **au-dessus du tableau).**

Les différentes parties d'un tableau sont :
- le **titre ;**
- la **souche** : située en haut et à gauche, elle doit rester libre et ne pas être utilisée comme en-tête ;

- les **têtes de colonnes**. Les têtes de colonnes désignant des valeurs numériques doivent indiquer **l'unité de mesure** appliquée aux données situées dans la colonne.
- les **têtes de lignes ;**
- le **corps** ou le **champ** du tableau ;
- éventuellement, les **notes** en bas de tableau.

La structure du tableau doit être simple.

Notes de bas de tableau

Les notes de bas de tableau renseignent le lecteur sur les abréviations utilisées dans le tableau. Elles doivent être appelées par des symboles situés dans le tableau lui-même. L'ordre d'appel doit se faire de gauche à droite et de haut en bas. Il est conseillé d'utiliser des symboles qui, par convention, doivent être appelés dans l'ordre suivant :

*, †, ‡, §, ll, ¶, **, ††,…

4. QUELQUES ABREVIATIONS DES MOTS LES PLUS SOUVENT UTILISES DANS LES TITRES DE PERIODIQUES

Abstracts	Abstr
America, American	Am
Annals, Annales	Ann
Archiv, Archives	Arch
Biomechanics	Biomech
British	Br
Bulletin	Bull
Chirurgie	Chir
Clinical	Clin
Diseases	Dis
Epidémiology, Epidémiologie	Epidemiol
European	Eur
Exercise, Exercice	Exerc
Internal	Intern
International	Int
Journal	J
Kinésithérapie	Kinesither
Laboratory	Lab
Maladie	Mal
Medical, Medicine, Médecine	Med
Neuroscience	Neurosci
Nurse, Nursing	Nurs
Orthopédie, Orthopédique	Orthop
Pediatrics	Pediatr
Physical, Physique	Phys

Réadaptation	Readapt
Rehabilitation	Rehabil
Research	Res
Respiratory, Respiratoire	Respir
Review, Revue	Rev
Rhumatism, Rhumatisme	Rhum
Science	Sci
Society, Société	Soc
Surgery	Surg
Therapeutics, Therapy	Ther
Traumatologie	Traumatol